

17 mars 2017 - Seul le prononcé fait foi

[Télécharger le .pdf](#)

Déclaration de M. François Hollande, Président de la République, sur les efforts en faveur des droits des personnes lesbiennes, gays, bisexuelles ou transgenres, à Paris le 17 mars 2017

Mesdames les ministres,

Monsieur le Défenseur des Droits,

Mesdames, messieurs élus, parlementaires,

Mesdames, messieurs,

Vous savez que nous sommes réunis pour remettre non pas des prix, mais pour remettre des distinctions, en l'occurrence pour les lauréats de cet appel à projets.

Certains se connaissent déjà comme lauréat donc ou se reconnaissent. Je suis très heureux. Beaucoup de ceux ou celles qui étaient là seront lauréats et ceux ou celles qui ne le seront pas le deviendront parce que c'est l'idée de cet appel, qui avait été lancé à l'occasion du plan de mobilisation contre la haine et les discriminations anti-LGBT.

Monsieur CLAVREUL, délégué interministériel non seulement à la lutte contre le racisme et l'antisémitisme, mais aussi à la haine anti-LGBT, a été chargé de mettre en œuvre non seulement le plan mais aussi cet appel à projets.

Comme il vous l'a dit, il a rencontré beaucoup de succès au sens où beaucoup d'associations mais aussi de collectivités, d'établissements universitaires, scolaires, d'entreprise se sont mobilisés et ont considéré qu'elles pouvaient présenter ou qu'ils pouvaient présenter des dossiers. 170 et aujourd'hui, nous sommes dans la phase de sélection.

Ont été dégagés des moyens budgétaires pour appuyer ces initiatives, 1,5 million d'euros qui sera reconduit chaque année pendant 3 ans.

Voilà pourquoi c'était important, au-delà de ce que devait faire le gouvernement à travers ce plan, de ce que devaient s'engager les administrations, aussi bien les ministères que les organismes qui dépendent d'eux, ce que devaient faire les collectivités locales. Ce qui était significatif dans ce plan c'est qu'il ne devait pas être simplement une annonce de plus d'action publique, mais qu'il puisse fédérer bon nombre d'initiatives privées, citoyennes, pour qu'il puisse avoir de la force et de la durée.

Ce qui me conduit à évoquer le combat pour les droits des personnes LGBT dans notre pays, comme dans le monde, parce que cela s'inscrit dans un temps long et qui remonte à loin.

Je me souviens de cette cérémonie au Struthof et je souhaitais qu'il y ait là l'évocation de tous les déportés. Et parmi les déportés, il y avait les étoiles jaunes, il y avait les triangles roses ou noirs. Il m'est apparu nécessaire de rappeler que l'Histoire, c'était aussi l'Histoire des discriminations poussées jusqu'au bout, c'est-à-dire jusqu'à l'anéantissement et dont les personnes LGBT avaient été victimes.

Ensuite, cela a été un long combat pour la reconnaissance, avec François MITTERRAND, l'homosexualité a été dépénalisée, retirée de la liste des maladies mentales. Ce n'était jamais qu'il y a 36 ans, il faut aussi mesurer le chemin parcouru pour que l'on puisse se dire que ce que vous engagez aujourd'hui a été précédé par d'autres combats, mais a pu obtenir beaucoup de résultats.

Ensuite, c'est Lionel JOSPIN qui a voulu que le PACS puisse être créé, ouvrant une possibilité

...ensuite, c'est bien évident que la route que nous avons prise est creusée, comme une précaution pour les personnes de même sexe de faire reconnaître leur union. On s'est aperçu que cela avait été largement utilisé par les personnes hétérosexuelles, comme quoi le combat des homosexuels est au bénéfice des hétérosexuels.

Ensuite, c'est le mariage pour tous qui est devenu une réalité, c'était un engagement que j'avais pris qui a été tenu. Beaucoup avaient pensé que ce serait une bataille politique facile, que c'était finalement l'aboutissement de manifestations, de processus civiques, citoyens, qu'il y avait une grande acceptation par la société.

Nous avons constaté mais c'est vrai pour toutes les grandes réformes, pour toutes les grandes avancées qu'il faut y mettre de la volonté, parfois de l'obstination, de la persévérance, je n'ose pas dire de la pugnacité mais il en faut quand même et qu'ensuite, il y a des résistances, toujours des résistances.

Il y a eu dans cette bataille politique des coups qui ont été portés, essentiellement à l'égard de celles et de ceux qui menaient le combat pour l'égalité. Je pense à Christiane TAUBIRA en cet instant, mais aussi à beaucoup de ceux qui s'étaient mobilisés.

En instaurant l'égalité dans le mariage civil, nous avons aussi voulu renforcer la parentalité avec l'adoption et là-aussi, il a fallu convaincre. Convaincre que c'était aussi l'intérêt de l'enfant que nous poursuivions là.

C'est une réforme que nul ne songe vraiment sérieusement à remettre en cause, même s'il y a des tentations et nous les connaissons. Vous pouvez être fiers du combat qui a été mené, même s'il appelle encore aujourd'hui vigilance et persévérance, car rien n'est jamais acquis et qu'il faut toujours avoir la conviction que les pensées les meilleures sont celles qui s'expriment, pas celles qui se taisent.

Alors nous avons aussi voulu, au-delà de cette réforme, au-delà de ces engagements que l'on puisse lutter, combattre les agressions verbales, les insultes sur les réseaux sociaux, le harcèlement et que l'on puisse prendre en compte la souffrance de jeunes victimes d'humiliations quotidiennes, d'exclusion, de relégation d'autant plus graves qu'elles surviennent à un âge où l'on construit son identité et sa vie future.

Cette souffrance encore aujourd'hui conduit de jeunes gays, de jeunes lesbiennes, de jeunes « bi », de jeunes « trans » jusqu'au drame du suicide. Alors je pense qu'il fallait agir et agir vite, d'où les plans successifs qui ont été mis en œuvre et qui sont aujourd'hui pleinement appliqués.

Je pense aussi aux personnes qui doivent subir une procédure médicale, souvent vécue comme dégradante pour que leur état civil corresponde à leur identité. Là-aussi, cela n'a pas été simple de convaincre et de démedicaliser la modification de sexe dans l'état civil pour les personnes « trans ». Et nous l'avons fait parce que nous devions le faire.

Alors les plans successifs, cela a d'abord été le premier en octobre 2012 où le gouvernement a instauré la pénalisation des propos de haine et discriminatoires à raison de l'identité de gens.

Mais nous avons vite considéré que ne pouvions pas nous limiter à une réponse pénale, qu'il fallait aller plus loin et ouvrir un programme d'action contre les violences et les discriminations commises à raison de l'orientation sexuelle ou de l'identité de genre.

Ce premier plan a permis de décliner la lutte dans tous les domaines de l'action publique, de mieux former les fonctionnaires à la prise en charge de ces questions et de changer la représentation des personnes LGBT.

Mais nous le constatons et en ce sens, c'était utile d'avoir cet échange ce matin, qu'au-delà de ce que peut faire l'administration, il est très important que les associations, on l'a vu pour l'accueil, pour l'accompagnement pour les « trans » où on le voit dans l'entreprise, où il faut non seulement signer des chartes d'engagement, mais c'est déjà le premier acte et qui permet ensuite de modifier profondément les mentalités et comme vous l'avez dit l'écosystème. L'écosystème interne à l'entreprise et l'écosystème extérieur, puisque l'on ne peut pas séparer le salarié du citoyen. Et ce que vit le salarié dans l'entreprise a forcément des conséquences à l'extérieur et inversement.

Nous avons pu agir là-dessus et néanmoins, nous avons pensé qu'il était utile d'ouvrir un autre plan, un autre programme pour que nous puissions agir. Alors j'avais reçu le 30 juin 2016 à

l'Elysée les acteurs associatifs, c'était la veille de la Marche des fiertés, les associations, beaucoup sont ici présentes pour vous écouter et comprendre que vous vouliez qu'il y ait d'autres programmes face à la recrudescence des actes lesbophobes, gayphobes, biphobes, transphobes pour répondre à l'inquiétude légitime qui nous saisit tous, pas simplement celles et ceux qui sont concernés, non ! Nous tous.

C'était 2 semaines après l'attentat homophobe d'Orlando, il était très important d'agir et c'est à cette occasion que j'ai annoncé l'extension du champ d'intervention de la DILCRA à la haine anti-LGBT, pour que les associations puissent bénéficier d'un interlocuteur clairement identifié. Cela viendra d'ailleurs en plus de l'action de groupe que nous avons également introduite, notamment pour les gays, les lesbiennes et les bisexuels victimes de discrimination et qui peuvent utiliser cette procédure.

Alors c'est cette DILCRA renforcée qui coordonne aujourd'hui le plan, et c'est dans le cadre du plan qu'il y a eu l'appel à projets. A la suite de toutes ces initiatives, de toutes ces politiques, de toutes ces réformes la France entre 2012 et 2016 est passée du 27ème rang de l'Union européenne au 8ème et il y a encore à faire. Je prends juste l'évaluation de l'ILGA qui est la principale ONG en matière de défense des droits LGBT.

Je vois le progrès qui a été parcouru, je pense qu'il a dû se passer quelque chose en 2012 pour que nous arrivions là...

Mais nous sommes en 2017 et nous ne sommes que 8ème, ce qui veut dire qu'il faut poursuivre et la France doit être la première, parce que la France elle a vocation à non pas à donner la leçon mais à faire évoluer aussi le droit au plan international.

C'est d'ailleurs la raison pour laquelle, j'ai voulu aussi que la France puisse tenir son rang et inscrire la lutte contre l'homophobie dans l'appel à l'action au plan international, notamment pour que l'UNESCO puis s'emparer de cette question.

Alors aujourd'hui, que reste-t-il à faire, que faudrait-il faire ? Il y a encore de nombreux combats à mener, je citerai l'ouverture de la PMA aux couples de femmes ainsi qu'aux femmes célibataires. Il y a également la question pressante de la consécration d'un lieu dédié au recueillement et à la mémoire de la cause LGBT. Je citerai aussi la nécessaire reconnaissance de la filiation des enfants nés d'une GPA, qui viendrait compléter la reconnaissance de la nationalité des enfants, ce que j'ai fait au cours de ce quinquennat.

Je pense aussi à l'interdiction des opérations chirurgicales subies aujourd'hui par des enfants inter-sexes et qui sont de plus en plus largement considérés comme des mutilations. Et puis poursuivre les combats universels contre toutes les formes d'homophobie, de gayphobie, de biphobie, transphobie, de lesbophobie comme je les ai évoqués tout à l'heure. Parce que dans une grande partie du monde, on meurt encore du simple fait d'être gay ou lesbienne ou « trans ». Dans de nombreux pays du monde, les droits des personnes LGBT sont attaqués, même dans des démocraties, même dans la plus puissante d'entre-elles, il y a des menaces, des coups portés et l'on sait bien que si l'on laisse passer au plan international des régressions, eh bien ! Invariablement, elles viendront jusqu'ici. Donc le combat international ne peut pas être détaché du combat pour nos droits et nos libertés ici.

Nous sommes devant un monde qui hésite entre la continuation du progrès et le retour en arrière, entre l'espoir et la peur, entre la confiance dans l'Humanité et le repli. Alors la position de la France sera déterminante, les choix qui seront faits au mois de mai et juin prochains seront essentiels pour ouvrir d'autres progrès, mais aussi pour permettre que partout dans le monde, on se dise que la cause du droit, de la liberté est une cause qui demeure française et qui est une cause universelle.

La France n'est mais aussi grande que lorsqu'elle se met à parler le langage de la dignité et à produire de l'émancipation des hommes et des femmes, quels qu'ils soient et d'où qu'ils viennent. C'est pourquoi les droits des personnes LGBT, c'est à la fois des droits que nous devons assurer, mais chaque fois qu'ils progressent c'est la France qui avance et c'est le monde qui change.

Merci.